

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA VOIE DE LA JUSTICE

LOME

6 NOVEMBRE 2010

Etaient présents :

Anna Karin Faccendini, Présidente  
Claudia Gnagneri, Trésorière  
Ingrid Meertens  
Estelle Berthe  
Joao Nuno Pereira  
Richard Sédillot, Secrétaire  
Joseph Djogbenou  
Dominique Andrien

Etaient représentés :

Sylvain Flicoteaux, Agnès Proton, D.Barnoud,

- 1- **La présidente ouvre la séance à 19 h 30 et fait le rapport des activités de l'association et des contacts noués au cours de l'exercice écoulé ; Elle rappelle les termes de la convention conclue avec l'association Prisonniers sans Frontières. Elle précise que cette association participe financièrement à l'organisation de la caravane de 2010. Elle rappelle l'intérêt de ce partenariat, les deux associations ayant une activité complémentaire. Elle évoque les résultats obtenus à l'issue de la caravane de décembre 2009 organisée au Togo. Les rapports ont été communiqués aux adhérents et publiés sur le site de VDJ.**
- 2- **Claudia Gnagneri, Trésorière, fait le rapport financier de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.**

**Il est fait référence au rapport financier de la trésorière, qui est joint au présent PV**  
Tous les frais sont dûment justifiés par la trésorière qui tient les pièces comptables à la disposition des membres.

Au 30 Juin 2010, le compte présente un solde positif de 12 666.26 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

### **3- La composition du bureau**

Il est rappelé que les statuts prévoient une composition paritaire du bureau (membres européens et africains)

Il est décidé, à l'unanimité, de confier le poste de secrétaire adjoint à Dieudonné Bonkougou, qui accepte de sorte que le bureau est désormais ainsi composé :

Présidents : Anna Karin Faccendini et Joseph Djogbenou

Trésorière : Claudia Gnagneri

Trésorier adjoint : François Houessou

Secrétaire : Richard Sédillot

Secrétaire adjoint : Dieudonné Bonkougou

Cette nouvelle composition est adoptée à l'unanimité

### **4- Les projets de l'année 2010**

Après discussion, l'assemblée générale décide d'envisager la mise en œuvre des projets suivants

- a. La VDJ sera représentée à la CIB par son secrétaire, Richard SEDILLOT. Attache sera prise avec l'association SOSCOE, qui exerce en RDC dans le domaine de la protection de l'enfance, et qui a souhaité entrer en contact avec VDJ, même si, pour l'instant, il n'est pas prévu d'organiser de mission en RDC, pour les raisons évoquées ci-dessous.
- b. La mise en œuvre de caravanes dans d'autres pays est envisagée. Il est pour l'instant exclu d'organiser une caravane en RDC, compte tenu de la taille du pays, de l'action qui est menée par d'autres associations, et du partenariat conclu avec PRSF, qui incite VDJ à s'intéresser plus particulièrement aux pays dans lesquels cette association mène ses activités. La formation qui vient d'être organisée à Lomé a en effet rencontré un très grand succès. Les bénévoles de PRSF et les avocats ont tous manifesté leur grande satisfaction à l'issue de cette formation.
- c. Joseph Djogbenou évoque les caravanes qui ont été organisées au Bénin. Il explique que le barreau du Bénin est toujours très attaché à l'association VDJ, et souhaiterait toujours travailler avec elle. Le barreau a entendu parler des caravanes organisées au Togo et souhaite s'en inspirer. Il est décidé d'envisager une mission pouvant être organisée au Bénin avec PRSF. L'assemblée Générale décide en effet de ne plus organiser de caravanes au Togo, trois caravanes y ont en effet été organisées et il appartient maintenant au barreau de poursuivre, s'il l'entend, l'organisation de ces

missions. Un déplacement au Togo dans l'avenir n'est pas donc à exclure, mais il ne pourra se concevoir qu'à condition que le barreau du Togo ne sollicite l'aide de VDJ pour une mission de formation ou une caravane organisée à titre principal par les avocats togolais.

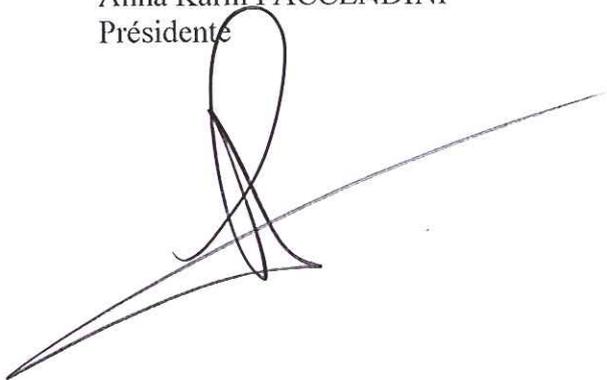
Une mission pourrait donc être organisée au Bénin avec PRSF. Elle prévoirait l'organisation d'une formation à destination des confrères et des bénévoles de PRSF. Les membres fondateurs rappellent les liens privilégiés de VDJ avec le barreau du Bénin. Elle bénéficiera du soutien toujours très actif de son vice-président, Joseph Djogbenou, avocat au barreau du Bénin, professeur agrégé des facultés.

- d. Richard Sédillot rappelle qu'il a été contacté par l'International Commission of Jurists, de Stockholm. Cette importante ONG a expliqué être intéressée par l'activité de VDJ. Elle souhaiterait envisager un partenariat. L'assemblée générale décide que Anna Karin Faccendini et Richard Sédillot se rendront à Stockholm pour rencontrer l'ICJ et envisager les conditions d'un partenariat à venir.

e.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole il est mis un terme à l'Assemblée Générale à 20 h 30.

Anna Karin FACCENDINI  
Présidente

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Richard SEDILLOT  
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing as a stylized 'RS' with a long vertical stroke extending downwards.